RECRUTEMENT

Chef(fe) de projet
« Transformation économique »

PACTE PRODUCTIF MONT-BLANC 2040

Employeur	SMIX SCoT Mont-Blanc
Nature du recrutement	Contrat de projet – CDD sur emploi non permanent (articles L.332-24 à L.332-26 du CGFP)
Catégorie hiérarchique	Catégorie A – niveau de fonctions correspondant aux cadres d'emplois des attachés ou ingénieurs territoriaux
Durée prévisionnelle	5 ans, avec possibilité de renouvellement dans la limite d'une durée totale de 6 ans
Temps de travail	Temps complet – 35 heures hebdomadaires
Rattachement hiérarchique	Direction du SCoT
Lieu d'exercice	Cluses (Haute-Savoie)
Prise de poste souhaitée	Janvier 2027

Le contexte

Le territoire Mont-Blanc Arve Giffre, premier bassin industriel de montagne en France et héritier d'une excellence historique en mécanique de précision et en décolletage, est confronté à un enjeu stratégique : concilier compétitivité industrielle, résilience territoriale et souveraineté productive dans un contexte de profondes mutations.

Ces évolutions se traduisent notamment par plusieurs défis :

- Changement climatique : vulnérabilité des écosystèmes montagnards et nécessité d'adapter les activités et les infrastructures.
- Transitions industrielles et numériques : modernisation de l'appareil productif, innovation et maîtrise des technologies critiques.
- Reconfiguration des chaînes de valeur : renforcement de la résilience des entreprises face aux crises et aux tensions géoéconomiques.
- Tensions sur les compétences et le foncier : attractivité des talents, besoins immobiliers des entreprises et équilibre avec la qualité de vie.

Pour répondre à ces enjeux, le territoire déploie une stratégie de transformation économique inscrite dans le Pacte productif territorial Mont-Blanc 2040, avec l'appui méthodologique et financier de la Banque des Territoires. Cette stratégie vise à faire du Mont-Blanc un territoire industriel de montagne innovant, résilient et attractif.

Dans ce cadre, le SMIX SCoT Mont-Blanc recrute un(e) chef(fe) de projet chargé(e) de piloter l'élaboration opérationnelle, le déploiement et le suivi du Pacte. Le poste s'inscrit dans une démarche partenariale associant les quatre communautés de communes, les entreprises, les organismes consulaires, les partenaires institutionnels et académiques, les organisations professionnelles ainsi que les acteurs économiques et associatifs.

Rattaché(e) hiérarchiquement à la Direction du SCoT, vous disposez d'une autonomie importante dans la conduite de vos missions. Vous assurez l'interface entre les orientations stratégiques du territoire, les acteurs économiques et les partenaires opérationnels. Une convention-cadre organise la coopération entre le SMIX et les quatre communautés de communes, qui contribuent au financement du poste.

Le projet confié

Le contrat de projet a pour objet la réalisation d'une opération identifiée : structurer et assurer le déploiement opérationnel du Pacte productif Mont-Blanc 2040, depuis le diagnostic partagé et la feuille de route jusqu'à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des actions et projets qui le composent. La mission comprend la mobilisation des partenaires, l'ingénierie des projets et des financements, ainsi que le suivi des résultats attendus.

La durée prévisionnelle du contrat est de cinq ans. Le contrat pourra être renouvelé si la réalisation du projet le nécessite, dans la limite d'une durée totale de six ans. Conformément au CGFP, il prendra fin avec la réalisation de l'objet pour lequel il a été conclu, après le délai de prévenance applicable.

Vos missions

1. Diagnostic et stratégie

- Réaliser un diagnostic partagé du territoire (analyse SWOT, données socio-économiques) avec les élus, les entreprises et les acteurs locaux.
- Évaluer les stratégies de développement et de diversification économiques, les projets engagés et les besoins d'ingénierie renforcée des communautés de communes.
- Co-construire une vision stratégique et une feuille de route articulées avec les politiques intercommunales, régionales, nationales et européennes.
- Élaborer un plan d'actions opérationnel, chiffré et territorialisé, en identifiant les financements mobilisables. Les sept piliers du Pacte portent notamment sur le campus industriel et managérial, la diversification économique, la filière défense, les mobilités durables, l'attractivité économique, l'attractivité territoriale et l'habitat.
- Assurer une veille réglementaire, technologique et économique sur les filières locales, le tissu artisanal, les mutations industrielles et l'adaptation au changement climatique.
- Mobiliser l'expertise de la Banque des Territoires sur des sujets ciblés et conduire des démarches en faveur de la reconversion des friches et de la revalorisation des bâtiments économiques vacants.

2. Animation et coordination des acteurs

- Créer et animer les instances de gouvernance et de concertation : comités de pilotage, ateliers et groupes de travail.
- Mobiliser les partenaires techniques et financiers : institutions, réseaux professionnels, recherche, chambres consulaires et établissements de formation.
- Coordonner les développeurs économiques des communautés de communes et organiser le dialogue avec les acteurs économiques du territoire.
- Faciliter le dialogue entre des acteurs aux intérêts parfois divergents.
- Développer les relations avec les entreprises et les grands donneurs d'ordre du territoire.
- Contribuer à la communication et à la sensibilisation des publics.

3. Innovation, transition et projets structurants

- Accompagner les porteurs de projets (start-up, TPE/PME, ETI et industriels) dans leurs transitions écologiques, technologiques et organisationnelles.
- Favoriser l'émergence de nouvelles filières et de nouveaux modèles économiques : économie circulaire, mutualisation et circuits courts.
- Monter des appels à projets, rechercher des financements et assurer l'ingénierie de projets complexes.
- Suivre les conventions et coordonner les maîtres d'ouvrage.

4. Évaluation et capitalisation

- Suivre l'impact des actions (emploi, attractivité, empreinte carbone) et rendre compte aux instances de gouvernance et aux cofinanceurs.
- Diffuser les bonnes pratiques et participer aux réseaux de chefs de projet.
- Ajuster les propositions d'action au regard des résultats et veiller à leur cohérence avec les autres politiques territoriales.

Les résultats attendus

- Un diagnostic partagé et une feuille de route validés par les élus et les partenaires.
- Un plan d'actions priorisé et chiffré, assorti de financements identifiés.
- Le déploiement opérationnel des sept piliers du Pacte productif.
- Une trajectoire de transformation économique comprenant notamment 10 projets structurants lancés, 5 nouvelles filières développées et 20 partenariats industriels formalisés.
- La mobilisation de financements et la mise en place d'un tableau de bord de suivi avec un reporting régulier.
- La consolidation d'un écosystème industriel dynamique, contribuant à la création et/ou à la reconversion d'emplois industriels à l'horizon 2030.

Ces résultats constituent des objectifs de pilotage du projet. Ils seront suivis avec les instances de gouvernance et appréciés au regard des réalisations, des partenariats mobilisés et des moyens disponibles.

Votre profil

Formation et expérience

- Formation supérieure de niveau Bac + 5 en économie, politiques territoriales, entreprise, aménagement, sciences politiques, commerce, développement territorial ou domaine équivalent.
- Expérience significative dans l'appui aux projets économiques, le développement territorial, l'animation de réseaux d'acteurs ou les politiques industrielles.

Compétences attendues

- Connaissance de l'économie locale (industrie, tourisme, agriculture) et des principaux acteurs territoriaux.
- Maîtrise du diagnostic territorial et de l'analyse de données socio-économiques.
- Connaissance des dispositifs de financement européens, nationaux et régionaux.
- Compréhension des enjeux de transition écologique et bonne connaissance du monde de l'entreprise.
- Compétences en ingénierie financière, conduite du changement, négociation, évaluation et reddition de comptes.

Savoir-faire et qualités professionnelles

- Animation de réseaux, de réunions et d'ateliers ; gestion de projets multi-acteurs.
- Rédaction de notes stratégiques et de dossiers de financement ; analyse de projets économiques.
- Leadership, capacité à fédérer, vision stratégique, autonomie et rigueur opérationnelle.

Conditions d'emploi et rémunération

Recrutement par contrat de projet à durée déterminée sur un emploi non permanent de catégorie A, en application des articles L.332-24 à L.332-26 du Code général de la fonction publique. Le contrat est conclu pour une durée prévisionnelle de cinq ans, renouvelable dans la limite d'une durée totale de six ans.

La rémunération est déterminée par le SMIX au regard des fonctions exercées, du niveau de qualification requis, de la qualification détenue et de l'expérience professionnelle. Elle peut être complétée, le cas échéant, par le régime indemnitaire applicable aux agents contractuels du syndicat mixte, dans les conditions prévues par ses délibérations.

Protection sociale complémentaire : prévoyance et complémentaire santé selon les dispositifs applicables au sein du SMIX.

Permis B indispensable. Déplacements réguliers sur le territoire, réunions possibles en soirée et représentation institutionnelle.

Pour candidater

Adresser une lettre de motivation et un CV au plus tard le 31 décembre 2026 à l'attention de M. Jean-Philippe MAS, Président du SMIX SCoT Mont-Blanc :

SMIX SCoT Mont-Blanc - 2 avenue Charles Poncet – 74300 Cluses

Courriel : scot@scot-mont-blanc.fr et amocellin@cluses.fr

Renseignements : Pascal BRIDE - 06 63 98 72 83 - p.bride@scot-mont-blanc.fr